

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, 23 JUIN 2020 – 19H  
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET  
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO  
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

---

*Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire*

MEMBRES PRÉSENTS (P) :

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Marc Mercure	Z
Claire Beaubien	Z	Hélène Turgeon	Z
Daniel Brodie	Z	Cindy Véronneau	Z
Richard Gagnon	A	Daniel Zigby	Z
Gary Holliday	A	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik, <i>vice présidente</i>	Z	Éric Campbell, Secrétaire général	P
Mary-Ellen Kirby	Z	Kandy Mackey, Directrice générale	A
Frank MacGregor	Z	Michel Soucy, Directeur général par intérim et directeur de la formation continue	P
Alice McCrory	Z	Jeffrey Pauw, Directeur général par intérim et directeur des Ressources humaines	P
Jonathan Murray	Z	Sophie Leduc, Directrice des services financiers	Z
Michael Murray, <i>président</i>	Z	Eva Lettner, Directrice technologies d'enseignement et services pédagogiques	Z
Tina Pezzi-Bilodeau	Z	Emmanuelle Gaudet, Directrice des services complémentaires	Z
		Éric Plante, Directeur des ressources matérielles	P

**ZOOM:** Z

OBSERVATEURS

Sharon Priest, Consultante en communications – ZOOM

**PUBLIC – ZOOM**

Megan Seline, présidente de Appalachian Teachers' Association (ATA)

Matthew McCully, The Record

Cynthia Rhicard, secrétaire à FES

Tara Graves, secrétaire à MES

April Blampied, personnel de AGRHS

Shanna Loach, enseignante à New Horizons

Gail Klinck, enseignante à MVHS et membre exécutif de l'ATA

Ghislain Gravel, enseignant à CBM FP et membre exécutif de l'ATA

Linda Brasseur, secrétaire à WES

Bonita Burnham, enseignante à WES

Timothy Croteau, enseignant à WES

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président ouvre la séance à 19h09.

**2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR** la commissaire H. Turgeon afin d'adopter l'ordre du jour du 23 juin 2020, tel que modifié :

Adoptée à l'unanimité

6.1 Acquisition de technologie (modification de la résolution No. ETSB 20-04-77).

9.3.2.2 École primaire de ADS : Déposée.

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 MAI 2020**

Résolution No. ETSB 20-06-91

**Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 26 mai 2020**

**ATTENDU** qu'une copie des minutes de la réunion du 26 mai 2020 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Barnett de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes des réunions du 26 mai 2010, tel que modifiées.

Adoptée à l'unanimité

Corrections – Procès-verbal du 26 mai 2020 :

- 7.1 On aurait dû lire Council au lieu de Coucil.  
On aurait dû lire Interim Director General au lieu de Intermim Director General.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Seline : Peut-on élaborer une politique sur la chaleur extrême??

M. Murray : Nous avons examiné cette question selon le point de vue de la santé et ainsi que parents qui doivent garder les élèves à la maison en raison de la chaleur. Le personnel scolaire peut prendre une journée de congé de maladie ou une journée personnelle s'il a l'impression qu'il sera touché.

M. Seline : Avec le réchauffement climatique, il y a eu une chaleur extrême il y a quelques semaines. La commission scolaire de l'ouest du Québec a fermé une journée pendant la dernière canicule. Serait-ce à la CSET de décider de fermer les écoles pour la chaleur extrême? Pensez-vous de réserver une journée de « neige » comme jour de « chaleur »?

M. Murray : Oui, car ce serait une décision de la CSET. Les jours de rattrapage sont déjà identifiés dans le calendrier scolaire. Nous envisageons de modifier nos systèmes afin qu'ils soient écoénergétiques et qu'ils permettent le refroidissement et le chauffage.

A. Blampied : Au nom de l'ATA, nous aimerions vous offrir nos meilleurs vœux pour un bel été et nos remerciements pour tout ce que vous avez fait cette année.

M. Murray : Merci.

**5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE**

Le Président, M. Murray, a présenté le prix d'excellence du 23 juin 2020 :

**Ce mois, le Conseil des commissaires et les cadres supérieurs de la commission scolaire Eastern Townships souhaitent signaler ce qui suit :**

- En raison des restrictions actuelles imposées par les mesures de distanciation sociale due au COVID-19, malheureusement, nous n'avons pas pu tenir notre gala annuel de la retraite en juin pour célébrer les carrières de notre personnel qui prend leur retraite. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un remplacement pour notre gala, nous aimerions profiter de l'occasion pour féliciter les 25 employés qui prennent leur retraite et qui quittent la CSET pour commencer le prochain chapitre de leur vie. Grâce à leur dévouement et à leur travail acharné, ils ont touché la vie de nombreux étudiants au cours de leur carrière. Chacun, soit qu'il fasse partie de l'équipe d'une école, d'un centre ou du siège social, a eu un impact sur les élèves. Ce ne sont pas seulement les personnes qui interagissent directement avec les élèves en classe, mais tout le monde à la CSET, qui travail ensemble et se

soutien mutuellement, qui aide à faire une différence dans la vie de nos élèves. Nous profitons de l'occasion pour vous remercier, pour tout ce que vous avez fait au cours de votre carrière pour appuyer la réussite des étudiants et nous vous souhaitons à toute une retraite saine, heureuse et longue – [C. Beaubien](#).

- Alors que l'année scolaire tire à sa fin, nous tenons d'abord et avant tout à remercier tous nos élèves de ne pas avoir abandonné et d'avoir persévéré cette année. Nous savons qu'il y a eu de nombreux défis, mais en travaillant ensemble, nous avons réussi à traverser une fin d'année scolaire très unique. Nous souhaitons accorder une reconnaissance spéciale à nos diplômés. Que vous soyez un élève de maternelle qui entre en première année, un élève de 6<sup>e</sup> année qui se dirige vers de nouvelles aventures au secondaire, un diplômé d'études secondaires avec de nombreux chemins devant vous afin de choisir votre avenir, ou un adulte ou un étudiant en formation professionnelle qui se prépare à entreprendre une nouvelle carrière, nous vous félicitons tous pour un travail bien fait! Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans ce que vous choisirez de faire ou de ce que vous choisirez de devenir – [J. Humenuik](#).
- Nous savons tous que reconnaître et célébrer le rendement des élèves et, plus particulièrement, le passage d'un niveau à un autre est un rite de passage dans le domaine de l'éducation. Cette année, ces célébrations semblaient hors de portée pour nos élèves et leurs familles, mais tout n'a pas été perdu. Nos écoles et centres à travers le territoire de la CSET ont organisé quelques manières ingénieuses de marquer ce jalon en dépit des limites qu'ils aient fait face. Nous tenons à saluer tous ceux qui ont trouvé des moyens créatifs et imaginatifs de marquer ces graduations malgré les obstacles. Nous vous remercions, au nom des étudiants et au nom de leurs familles – [M. Mercure](#).

## 6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

### 6.1 Résolution No. ETSB 20-06-XX. Acquisition de technologie

**ATTENDU** que cette résolution annule et remplace la résolution ETSB 20-04-77 qui a été adoptée à la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 28 avril, 2020, ce qui autorisait les achats de 400 000 \$;

**ATTENDU** que la commission scolaire Eastern Townships nécessite des dispositifs supplémentaires pour accroître la disponibilité des dispositifs d'apprentissage pour l'été de l'année scolaire 2019-2020;

**ATTENDU** que dans la poursuite de ELS, la commission scolaire Eastern Townships (CSET) devra renouveler une partie de l'équipement pour l'année scolaire 2020-2021;

**ATTENDU** que la CSET fait partie d'un appel d'offres avec COLLECTO selon les exigences du ministère;

**ATTENDU** que la disponibilité d'équipements technologiques dans le contexte actuel est cruciale afin de s'aligner sur notre mission éducative;

**ATTENDU** que la CSET doit assurer la compatibilité avec tous les équipements et logiciels déjà achetés au fil des ans;

**ATTENDU** qu'en raison de la contrainte dans le calendrier pour acquérir de l'équipement, la CSET demande un montant supplémentaire de 100 000 \$ en plus du montant précédemment adopté de 400 000 \$, ce qui porte le montant total autorisé à 500 000 \$;

**ATTENDU** que tous les achats seront effectués conformément à la politique d'achat de la CSET selon les exigences du gouvernement;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire M. E. Kirby d'autoriser le directeur général ou le directeur général ou la Directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques de signer toute documentation relative à l'acquisition d'équipement et d'articles connexes (Logiciels, Étuis, etc.), jusqu'au montant de 500 000 \$ pour l'année scolaire 2019-2020 et pour l'année scolaire 2020-2021 en vigueur dès maintenant.

## **7. AFFAIRES NOUVELLES**

La présidente du comité consultatif de vérification a présenté les résolutions suivantes :

### **7.1 Résolution No. ETSB 20-06-92** **Approbation des budgets des écoles et des centres 2020-2021**

**ATTENDU** que l'article 276 de la Loi sur l'éducation stipule que chaque commission scolaire est responsable d'approuver les budgets de ses écoles, de ses centres de formation professionnelle et de ses centres d'éducation des adultes;

**ATTENDU** qu'il est nécessaire de ratifier les budgets ci-joints;

**ATTENDU** que le secteur des adultes ne pourra adopter son budget avant le début de l'année scolaire 2020-2021;

**ATTENDU** que l'article 276 de la Loi sur l'éducation donne le pouvoir d'autoriser les dépenses d'une école ou d'un centre à la commission scolaire, dans les cas où il n'a pas été en mesure d'obtenir l'approbation du budget précédent;

**ATTENDU** qu'il est nécessaire d'exercer cette autorisation pour le Centre d'éducation des adultes afin qu'il puisse commencer la nouvelle année scolaire;

**ATTENDU** que les conseils d'administration de toutes les écoles et de tous les centres de formation professionnelle ont adopté leur budget pour 2020-2021;

**ATTENDU** que les budgets des écoles et des centres pour 2020-2021 ont été présentés et analysés à la réunion du Comité consultatif de vérification du 16 juin 2020;

**ATTENDU** que le Comité de vérification recommande la ratification des budgets des écoles/centres pour 2020-2021;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires ratifie le budget de chaque école/centre pour 2020-2021;

**IL EST DE PLUS PROPOSÉ** autoriser le Centre pour adultes à dépenser un maximum de 10 % par mois de son budget alloué pour l'année 2019-2020 jusqu'à l'adoption de son budget 2020-2021. Cette autorisation prendra fin avec l'adoption du budget 2020-2021 du Centre par son Conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

**7.2     Résolution No. ETSB 20-06-93**  
**Adoption du budget 2020-2021**

**ATTENDU** que l'article 277 de la Loi sur l'éducation exige que chaque commission scolaire adopte et soumette au ministre de l'Éducation ses budgets de fonctionnement, d'investissement en capital et de service de la dette pour l'année scolaire suivante;

**ATTENDU** que chaque commission scolaire est responsable d'approuver les budgets de ses écoles, de ses centres de formation professionnelle et de ses centres d'éducation des adultes;

**ATTENDU** qu'un budget équilibré est présenté pour l'année scolaire 2020-2021;

**ATTENDU** que le montant de la taxe scolaire de 6 801 784 \$ en date du 1<sup>er</sup> mai 2020 a été établi compte tenu :

- Une valeur normalisée rajustée des biens taxables de 25 000 \$ et moins de 19 437 255 \$ et
- Une valeur de 4 761 649 524 \$ de biens imposables de plus de 25 000 \$;

**ATTENDU** que le taux d'imposition établi dans le budget est de 0,1054 par valeur imposable de 100 \$ et ce taux respecte le taux établi par la loi;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire J. Humenuik que les budgets de fonctionnement 2020-2021 (y compris les fonds locaux des écoles et des centres), de service de la dette et d'investissement en capital soient adoptés et transmis au ministre de l'Éducation.

Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire général, É. Campbell a présenté la résolution suivante :

### 7.3 Résolution No. ETSB 20-06-94

#### Renouvellement de contrat du protecteur de l'élève 2020-2023

**ATTENDU** que le 22 juin 2020, le conseil des commissaires a adopté le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes des élèves ou de leurs parents*;

**ATTENDU** que ce règlement prévoit la nomination d'un protecteur de l'élève, une personne désignée par le Conseil des commissaires et mandatée pour donner son avis au Conseil sur le bien-fondé d'une plainte et de recommander toute mesure corrective appropriée, le cas échéant;

**ATTENDU** qu'en 2014, un comité de sélection formé par les quatre directeurs généraux et par les quatre présidents des commissions scolaires en Estrie a été créé pour procéder à la sélection et à la nomination d'un protecteur de l'élève;

**ATTENDU** que le protecteur de l'élève actuel a été embauché en 2014 (ETSB 14-09-24) pour un premier contrat de trois ans (3) de 2014 à 2017 et que son contrat a été renouvelé en 2017 (ETSB 17-05-75);

**ATTENDU** que le contrat actuel du protecteur d'élèves vient à échéance le 30 juin 2020 et que les quatre commissions scolaires de l'Estrie désirent travailler avec le même protecteur d'élèves et sont toujours intéressées de continuer à travailler avec le protecteur actuel;

**ATTENDU** que le protecteur de l'élève actuel est intéressé de continuer;

**ATTENDU** que ce sujet a aussi été discuté à la dernière réunion du comité des parents, qui a eu lieu 3 juin 2020 et que personne n'a présenté d'objection;

**ATTENDU** que les conditions de travail pour le renouvellement du contrat s'appliqueront du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 selon les conditions suivantes : 2 875 \$ comme taux de base (forfaitaire), et 125 \$/h;

**ATTENDU** que l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique stipule qu'une commission scolaire doit désigner un protecteur de l'élève et que « ...un membre du personnel ne peut agir à titre de protecteur de l'élève », ce qui nous oblige à conclure un contrat de service à l'extérieur de notre organisation;

**IL EST PROPOSÉ** que conformément aux cadres prévus par la Loi sur l'instruction publique et le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes des élèves ou de leurs parents*, **PAR** le commissaire D. Brodie de renouveler le contrat de M<sup>e</sup> Christian Beaudry à titre de protecteur de l'élève pour la commission scolaire Eastern Townships;

**IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général par intérim soit autorisé à signer toute documentation et en cas de son absence, le Secrétaire général peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

Le président du conseil, M. Murray a présenté la résolution suivante :

**7.4 Résolution No. ETSB 20-06-95**  
**Nomination du directeur général**

**ATTENDU** que le poste de directeur général de la commission scolaire Eastern Townships est vacant à la demande de Kandy Mackey afin d'être relevé du poste de directrice générale;

**ATTENDU** que M<sup>me</sup> Mackey souhaite être réaffectée au poste de directeur général adjoint;

**ATTENDU** que le candidat sélectionné remplace M<sup>me</sup> Mackey depuis son congé en août 2018 et a été nommé directeur général par intérim depuis le 11 décembre 2018;

**ATTENDU** que le candidat retenu conservera son mandat de directeur de l'éducation permanente;

**ATTENDU** que les commissaires ont été dûment consultés à la réunion du Comité consultatif sur la gouvernance et l'éthique du 11 juin 2020;

**ATTENDU** qu'un contrat sera négocié avec M. Michel Soucy décrivant les conditions de travail particulières;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Murray que le Conseil des commissaires nomme M. Michel Soucy directeur général de la Commission scolaire Eastern Townships à compter du 13 août 2020;

**IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le président de la commission scolaire Eastern Townships, M. Michael Murray, soit autorisé à signer tous les documents connexes et qu'en l'absence du président, la vice-présidente, Joy Humenuik puisse également signer.

Adoptée à l'unanimité

La Vice-présidente du conseil, J. Humenuik a présenté la résolution suivante :

**7.5 Résolution No. ETSB 20-06-96**  
**Nomination de l'assistant directeur général**

**ATTENDU** qu'en raison du congé de M<sup>me</sup> Kandy Mackey depuis août 2018 à titre de directrice générale (DG) de la commission scolaire Eastern Townships (CSET), le directeur général adjoint (DGA) M. Michel Soucy a remplacé M<sup>me</sup> Mackey et a été nommé directeur général par intérim à compter du 11 décembre 2018 ;

**ATTENDU** que pour des raisons personnelles, M<sup>me</sup> Mackey a demandé à être relevée de ses fonctions de directrice générale de la CSET;

**ATTENDU** que DG par intérim actuel, M. Michel Soucy a démontré de l'intérêt pour le poste permanent de DG, ce qui créera un poste vacant au sein du ADG;

**ATTENDU** que M<sup>me</sup> Mackey souhaite être réaffectée au poste de directeur général adjoint;

**ATTENDU** que les commissaires ont été dûment consultés à la réunion du Comité consultatif sur la gouvernance et l'éthique du 11 juin 2020;

**ATTENDU** qu'un contrat sera négocié avec le candidat sélectionné et précisera ses conditions de travail;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire J. Humenuik que le conseil des commissaires nomine M<sup>me</sup> Kandy Mackey directrice générale adjointe de la CSET à compter du 13 août 2020;

**IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le président de la commission scolaire Eastern Townships, M. Michael Murray, soit autorisé à signer tous les documents connexes et qu'en l'absence du président, la vice-présidente, Joy Humenuik puisse également signer.

Adoptée à l'unanimité

Le directeur général par intérim, M. Soucy a présenté la résolution suivante :

#### 7.6 Résolution No. ETSB-06-97

##### Nomination d'un directeur à 50 % de l'école primaire de Farnham

**ATTENDU** que le poste de directeur de l'école primaire de Farnham est devenu vacant avec le départ à la retraite de M<sup>me</sup> Jane Akroyd;

**ATTENDU** que le Comité de sélection recommande unanimement cette personne au Conseil des commissaires;

**ATTENDU** que le candidat retenu conserve les qualifications et l'expérience qui répondent aux critères désignés par la Direction générale;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires nomine M<sup>me</sup> Catherine Canzani, directrice de 50 % de l'école primaire de Farnham, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Adoptée à l'unanimité

## 8. RAPPORTS

### 8.1 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général par intérim, Michel Soucy, a déclaré qu'aujourd'hui est la dernière journée de cours pour les élèves de nos écoles primaires et de nos écoles secondaires. Bien que ça n'a pas été une fin d'année normale, nos écoles ont trouvé des façons novatrices de célébrer les derniers jours de l'école, la reconnaissance et les diplômes. Je tiens à remercier tous les membres de notre personnel scolaire pour les efforts supplémentaires qu'ils ont déployés, afin que nos élèves se souviennent que, non seulement de cette année comme étant le COVID-19, mais aussi l'année où ils ont eu des cérémonies spéciales.

Depuis les derniers mois, nous avons assisté à une mobilisation de toute notre communauté; de tous les élèves, de tous les parents et le personnel, qui nous a réunis pendant qu'on nous demandait de rester séparés. Tout le monde devait trouver de nouvelles façons de se connecter, ce qui n'a pas toujours été facile, en particulier pour nos élèves et les parents, en essayant de jongler avec le travail scolaire, le travail à domicile et le stress de la pandémie. Je tiens à souligner les efforts de tous nos élèves et de leurs parents et à les remercier de leur compréhension et de leur collaboration.

Félicitations spéciales à tous nos étudiants qui obtiennent leur diplôme cette année. Je vous souhaite beaucoup de succès pour l'avenir et n'oubliez pas de ne pas abandonner vos rêves.

Je tiens également à remercier le Conseil des commissaires de son appui et de sa détermination à défendre au mieux les intérêts de tous nos élèves et de nos communautés. Un remerciement particulier aux collaborateurs proches, M<sup>me</sup> Humenuik, M. Murray et le conseil d'administration pour leur compréhension et leur collaboration au cours de la dernière année. J'ai hâte de poursuivre notre collaboration pour 20-21 et de travailler de nouveau avec M<sup>me</sup> Mackey.

Passez un bel été et je m'attends à une nouvelle année scolaire pleine de promesses, d'espoir et de nouveaux défis. La planification est bien avancée pour accueillir les élèves pour la première journée d'école, avec toutes les mesures nécessaires en place pour un retour sécuritaire. Je demande aux parents de garder un œil sur leurs courriels afin d'obtenir des renseignements importants de l'école de leur enfant et de la commission scolaire.

J'espère que vous prendrez le temps de vous détendre, de vous ressourcer et de renouer avec la famille, les amis et les choses qui vous apportent que du bonheur.

## **8.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Le président du Conseil des commissaires, M. Murray, a signalé ce qui suit :

Il semble que seulement hier je souhaitais tout le monde à la CSET un merveilleux début de la nouvelle année. Nous étions loin d'anticiper les défis que nous avons rencontrés au cours des dix derniers mois. Non seulement les commissions scolaires ont été attaquées encore une fois de façon grossière et injustifiable par notre gouvernement, mais elles ont été brutalement abolies en pleine période de consultations. Les élections publiques pour les conseils d'administration des organismes de remplacement ont été abolies sauf dans le secteur anglophone. Par la suite, nous avons fait face à la crise COVID-19 au cours de laquelle le ministre de l'Éducation a réussi à aggraver la situation avec ses ordres déroutants, improvisés, contradictoires et difficiles d'application. Maintenant, nous faisons face à un été d'incertitude sans avoir une idée claire de la façon dont nous rouvrirons nos portes à l'automne. Ajoutons à cela la récente explosion de préoccupations au sujet du racisme systémique et de la violence policière souvent infligée aux groupes minoritaires. Malgré un contexte plutôt idyllique, les régions rurales et les petites villes, dispersées et intégrées dans nos communautés, nos écoles et notre personnel doivent faire face à tous les défis qui font les manchettes partout dans le monde.

J'étais assez curieux de compter les jours ouvrables restants avant le retour des enseignant(e)s et des élèves à partir du 26 août. Je n'ai compté que 28 jours, avec la fermeture estivale afin de se préparer à la nouvelle année scolaire. Nous avons beaucoup à faire en si peu de temps et nous sommes toujours confrontés à l'incertitude d'un possible deuxième vague de pandémie. Nous devons préparer non pas un, mais plusieurs scénarios pour être prêts à faire face à tout ce qui arrivera. La panification, la formation et la rééducation du personnel, l'organisation des approches alternatives pour faire de l'école non seulement un endroit idéal pour apprendre, mais aussi une expérience merveilleuse pour tous les étudiants tout au long de leur carrière; tout doit être abordé et nous aurons besoin de toute notre créativité, de notre pensée latérale et de notre ingéniosité pour réussir.

Cependant, avant de regarder trop loin dans l'avenir, au nom de tous les commissaires et au nom de la commission scolaire, je tiens à exprimer notre profonde appréciation pour tout le personnel qui a relevé le défi de l'expérience COVID-19. Même dans les premiers jours de la fermeture de l'école, avec le ministre déclarant que tout le monde était en vacances, nos enseignant(e)s, nos professionnel(le)s and notre personnel de soutien ont communiqué avec les élèves et leurs familles afin d'assurer les jeunes et de s'assurer qu'ils vont bien. En ignorant largement les directives déroutantes de Québec, nos éducateurs ont mis en place des activités et des mesures de stimulation pour les élèves et ont maintenu l'élan de l'apprentissage même à l'extérieur du programme d'études. Heureusement, nous avons pu profiter de notre déploiement d'ordinateurs individuels, pour les élèves de la 5<sup>e</sup> année et plus. Je suis au courant que, d'après les commentaires reçus, c'était une période stressante pour tous, mais nous tenons tout particulièrement à exprimer notre reconnaissance pour les efforts que déploient les parents à la maison pour aider leurs enfants dans ce nouvel environnement éducatif.

Nous devrions particulièrement reconnaître et complimenter l'ingéniosité, la créativité et la démonstration de l'attachement, la bienveillance et le soutien de nombreuses façons que nos écoles ont trouvées pour célébrer les diplômes et pour projeter l'unité. Aux écoles primaires de Butler et de Drummondville, les étudiants et le personnel ont dansés. D'autres ont produit des vidéos à publier en ligne avec des célébrations et des souhaits chaleureux. Peut-être les plus créatifs ont été nos écoles secondaires, comme l'école secondaire Alexander Galt qui a fait une allée de célébrités pour ses élèves lorsqu'ils sont allés chercher leurs effets personnels et leurs matériels scolaires et l'école secondaire régionale de Richmond, avec leurs émissions de fin d'études uniques sur la chaîne radio FM. Les niveaux d'énergie de tout notre personnel ont été durement éprouvés par les défis et nous pouvons être fiers des résultats. Tous les efforts n'ont pas été couronnés de succès, mais comme nous le disons aux élèves, l'échec est une occasion d'apprentissage et nous savons maintenant que nous pouvons faire mieux.

Nous avons appris beaucoup de choses pendant la fermeture. Je répète souvent une citation attribuée à Winston Churchill « Ne jamais gaspiller une bonne crise ». Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que l'éducation ne devrait pas redevenir ce qu'elle était. Nous devons plutôt améliorer et élargir les leçons apprises. Comment enseigner efficacement en ligne – pas simple et très différent de l'enseignement en classe. Comment atteindre 20 % des élèves sans connexion Internet. Comment déplacer 85 % de nos étudiants en autobus avec une capacité réduite au tiers. De quel genre d'horaire aurons-nous besoin? Quelles fournitures aurons-nous de besoin? Comment répondre aux besoins des élèves qui varient si radicalement, qu'il s'agisse d'apprentissage, de nutrition, de sécurité ou autre? Une leçon se prononce de

tous les autres; il est impossible de normaliser l'enseignement et l'apprentissage et que l'adaptation locale produit les meilleurs résultats. Nous avons des gens formidables qui font des choses impressionnantes dans l'intérêt de nos étudiants.

Alors, sur cette note optimiste, permettez-moi de souhaiter à tous et à toutes un bel été et faisons de l'année prochaine la meilleure!

## **9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF**

### **9.1 Comité exécutif**

Le président du comité exécutif, commissaire M. Murray, a présenté les sujets qui ont été discutés à la réunion du comité exécutif de ce soir :

- Présentation visuelle des commissions scolaires;
- Plan de personnel mensuel;
- Quelques résolutions présentées à la réunion du Conseil des commissaires.

### **9.2 Comité de gouvernance et d'éthique**

Le président du conseil, M. Murray a présenté les résolutions suivantes :

#### **9.2.1 Résolution No. ETSB 20-06-98** **Délégation de pouvoirs au directeur général par intérim**

**ATTENDU** que tous les postes de gestion ne seront pas attribués d'ici le 23 juin 2020;

**ATTENDU** que la dernière réunion du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2019-2020 aura lieu le 23 juin 2020;

**ATTENDU** que certains postes administratifs devront être nommés avant la prochaine réunion du Conseil des commissaires qui aura lieu en août afin qu'ils puissent se préparer pour le début de la nouvelle année scolaire;

**ATTENDU** que la nomination des administrateurs est habituellement effectuée par le Conseil des commissaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik de déléguer le pouvoir de nomination des administrateurs au Directeur général par intérim conformément à la structure administrative pour 2020-2021 afin de faciliter la mise en route pour l'année scolaire 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

Le directeur général par intérim, M. Soucy a présenté ce qui suit :

### 9.2.2. Résolution No. ETSB 20-06-99

#### Confirmation de la structure administrative du siège social pour 2020-2021

**ATTENDU** que l'article 134 du Règlement sur certaines conditions d'emploi du personnel supérieur des commissions scolaires et du Comité de *Gestion de la Taxe Scolaire de l'Île de Montréal* précise que la commission scolaire doit confirmer la structure administrative du siège social, tel qu'elle a été modifiée;

**ATTENDU** que les commissaires ont examiné la structure administrative proposée pour le siège social, y compris les modifications et ajustements appropriés pour l'année scolaire 2020-2021, au cours de la réunion du Comité consultatif sur la gouvernance et l'éthique qui a eu lieu le 11 juin 2020;

**ATTENDU** que l'Association des administrateurs des Cantons-de-l'Est (ETAA) a été dûment consultée sur la structure;

**ATTENDU** que cette structure administrative entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020, sauf indication contraire;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires approuve la structure administrative du siège social pour l'année scolaire 2020-2021, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Adoptée à l'unanimité

La présidente du comité des ressources humaines, C. Beaubien a lu ce qui suit :

### 9.2.3 Résolution No. ETSB 20-06-100

#### Confirmation de la structure administrative des écoles et des centres pour 2020-2021

**ATTENDU** que l'article 134 du Règlement sur certaines conditions d'emploi du personnel supérieur des commissions scolaires et du Comité de *Gestion de la Taxe Scolaire de l'Île de Montréal* précise que la commission scolaire doit confirmer la structure administrative des écoles et des centres, tel qu'elle a été amendée;

**ATTENDU** que les commissaires ont été consultés lors de la réunion du comité exécutif qui a eu lieu le 26 mai 2020 au sujet de l'augmentation de l'allocation administrative à l'école primaire de Cookshire et de Farnham;

**ATTENDU** que les commissaires ont examiné la structure administrative proposée pour les écoles et les centres, y compris les modifications et ajustements appropriés pour l'année scolaire 2020-2021 lors de la réunion du Comité de gouvernance et d'éthique qui a eu lieu le 11 juin 2020;

**ATTENDU** que l'Association des administrateurs des Cantons-de-l'Est (ETAA) a été dûment consultée sur la structure;

**ATTENDU** que cette structure administrative entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020, sauf indication contraire;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires approuve la structure administrative des écoles et des centres pour l'année scolaire 2020-2021, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Adoptée à l'unanimité

Le secrétaire général, É. Campbell a présenté ce qui suit :

#### **9.2.4 Résolution No. ETSB 20-06-101**

##### **Procédure pour faciliter la divulgation des actes répréhensibles**

**ATTENDU** que la divulgation des actes répréhensibles est essentielle pour assurer l'intégrité de l'administration publique;

**ATTENDU** qu'une procédure doit être établie et connue du public;

**ATTENDU** que le but de la présente procédure est d'établir un mécanisme qui facilitera la divulgation des actes répréhensibles à la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) par l'application de la Loi visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles concernant des organismes publics (LQ 2016, c34);

**ATTENDU** que pour le personnel des organismes publics, la Loi établit un système parallèle de divulgation au sein de leurs organisations et avec le Protecteur du citoyen pour permettre à un dénonciateur de choisir la voie à suivre pour divulguer l'information qu'il a au sujet d'un acte répréhensible;

**ATTENDU** que la présente procédure s'applique à la divulgation de tout acte répréhensible commis ou sur le point d'être commis à l'égard d'une commission scolaire;

**ATTENDU** que les « actes répréhensibles » comprennent :

- Une contravention aux lois québécoises, aux lois fédérales applicables au Québec ou règlements en vertu de l'application de ces lois;
- Une violation grave des normes éthiques et professionnelles;
- Utilisation abusive des fonds ou des biens des commissions scolaires, y compris ceux qu'ils gèrent ou détiennent pour autrui;
- Mauvaise gestion flagrante au sein de la commission scolaire, y compris un abus de pouvoir;
- Action ou omission qui compromet gravement ou risque de compromettre gravement la santé ou la sécurité d'une personne ou l'environnement;
- Ordonner ou encourager une personne à commettre un acte répréhensible. Les actes répréhensibles comprennent notamment, celles commises par un membre du personnel d'un organisme public dans l'exercice de ses fonctions ou par toute personne, partenariat, groupe ou autre entité dans la préparation ou l'exécution d'un contrat, y compris une aide financière, qui a été conclu ou est sur le point d'être conclu avec la commission scolaire.

**ATTENDU** que le Conseil des commissaires a déjà délégué au directeur général les tâches à accomplir par le fonctionnaire administratif le plus haut gradé de ladite commission et un agent désigné chargé de traiter ces divulgations a déjà été affecté;

**ATTENDU** que le mandat de l'agent désigné est d'assurer l'application et la distribution de la présente procédure;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire M. Mercure que la présente procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles soit en vigueur à la date de son adoption.

Adoptée à l'unanimité

Ce qui suit a été présenté par le président du conseil :

#### 9.2.5 Résolution No. ETSB 20-06-102

##### Contrats avec des organismes – Reddition annuelle des comptes

**ATTENDU** que le 7 décembre 2012, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 1 – Loi sur l'intégrité dans les marchés publics;

**ATTENDU** que conformément à cette loi le Conseil du Trésor a décrété que la Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics (ci-après « la Directive »), qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2013 et s'applique particulièrement aux commissions scolaires;

**ATTENDU** que la Directive décrit tous les cas de reddition de comptes et normalise le contenu et le type de renseignements à transmettre au Secrétariat du Conseil du Trésor;

**ATTENDU** que les exigences prévues dans la présente directive proviennent de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), qui vise à promouvoir la reddition de comptes fondée sur la responsabilisation des dirigeants des organismes publics et sur l'utilisation appropriée des fonds publics;

**ATTENDU** que selon les exigences énoncées dans la Directive, la commission scolaire est tenue de rendre compte de ses activités contractuelles pendant la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020;

**ATTENDU** que la Directive stipule que le premier dirigeant de l'organisme public doit attester, sur une base annuelle, à la fiabilité des données et des contrôles liés aux contrats en utilisant le formulaire présenté à la réunion de Gouvernance et d'éthique qui a eu lieu le 11 juin 2020;

**ATTENDU** qu'à la commission scolaire Eastern Townships, les fonctions du dirigeant de l'organisme public pour lequel un compte doit être rendu incombent au Conseil des commissaires;

**ATTENDU** que le Conseil des commissaires doit rendre des comptes des autorisations qu'il a données durant la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020;

**ATTENDU** que toutes les activités contractuelles ont été exécutées par les administrateurs des commissions scolaires concernés et le respect du LCOP au mieux de son jugement et de ses capacités au sein des ressources disponibles;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire D. Zigby, appuyé par la commissaire T. Pezzi-Bilodeau que la commission scolaire Eastern Townships : **ADOpte** la déclaration du dirigeant de l'organisme public attestant de la fiabilité de les données et les contrôles de gestion annexés à la présente résolution, conformément au gabarit proposé par le Secrétariat du Conseil du Trésor :

1. « Cette déclaration est faite par le dirigeant de l'organisme public dans un contexte où toutes les activités contractuelles ont été effectuées par les administrateurs appropriés en respectant le LCOP au mieux de leur jugement et de leurs capacités et dans les limites des ressources disponibles »;
2. **AUTORISE** le président de la commission scolaire de signer la déclaration du dirigeant de l'organisme public (annexe 3) et tout autre document requis pour respecter les exigences de reddition de comptes prévues par la directive;
3. **TRANSMETTRE** tous les documents requis au Secrétariat du Conseil du Trésor afin de respecter l'obligation de rendre compte prévue dans la Directive au plus tard le 30 juin 2020.

Adoptée à l'unanimité

Le directeur général par intérim, M. Soucy a présenté ces deux résolutions :

#### 9.2.6 Résolution No. ETSB 20-06-103

##### Acte de fondation du Centre d'éducation générale des adultes des Cantons-de-l'Est 2020-2021

**ATTENDU** que l'objectif principal du Plan d'engagement à la réussite 2018-2023 de la commission scolaire Eastern Townships (CSET) est de porter le taux d'obtention du diplôme et de certification de la cohorte de sept ans à 76,2 %;

**ATTENDU** que la CSET fournit des occasions d'apprentissage pour les communautés anglophones adultes du territoire des Cantons-de-l'Est et des environs dans ses établissements à New Horizons, situé au 2365, rue Galt Ouest à Sherbrooke et au Campus Centre Brome Missisquoi, situé au 180, rue Adélarde-Godbout à Cowansville et dans toutes les écoles du territoire de la CSET;

**ATTENDU** que la CSET offre également des services éducatifs à distance à la clientèle adulte de la province;

**ATTENDU** que le Conseil des commissaires a approuvé la fusion des centres d'éducation des adultes des Cantons-de-l'Est (Campus Brome-Missisquoi et New Horizons) et l'enseignement à distance en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020;

**ATTENDU** que le Conseil a adopté les Actes de toutes les écoles et de tous les centres à la réunion du Conseil des commissaires qui a eu lieu le 28 janvier 2020;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 100 de la Loi sur l'éducation, un acte d'établissement doit être créé et adopté pour la nouvelle entité;

**ATTENDU** que la CSET révoquera les actes d'établissement existants pour le Centre Éducation pour adultes New Horizons, situé au 2365, rue Galt Ouest à Sherbrooke et au Campus pour l'éducation aux adultes Centre Brome Missisquoi, situé au 180, rue Adélarde-Godbout à Cowansville;

**ATTENDU** que le Conseil des commissaires doit rendre des comptes des autorisations qu'il a données durant la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire F. MacGregor, que le Conseil des commissaires approuve l'acte d'établissement du Centre d'éducation générale des adultes de l'Estrie 2020-2021 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

#### 9.2.7 Résolution No. ETSB 20-06-104

##### Composition du conseil d'administration du Centre d'éducation générale des adultes (ETAGE) des Cantons-de-l'Est

**ATTENDU** que le Conseil des commissaires a approuvé la fusion entre le Campus Brome-Missisquoi pour l'éducation aux adultes, le Centre pour l'éducation aux adultes New Horizons et le Centre d'éducation à distance créant de nouveaux centres d'éducation générale des adultes de l'Estrie en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 102 de la Loi sur l'éducation, un conseil d'administration doit être établi pour chaque Centre;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 103 de la Loi sur l'éducation, la commission scolaire devra déterminer le nombre de représentants des parents et du personnel au conseil d'administration après consultation de chaque groupe concerné;

**ATTENDU** que l'article 103 de la Loi sur l'éducation stipule également que le nombre total de sièges des représentants du personnel ne doit pas dépasser le nombre total de sièges pour les représentants des autres groupes;

**ATTENDU** que l'article 102 de la Loi sur l'éducation stipule que le directeur du centre peut déterminer les modalités après avoir consulté les personnes concernées;

**ATTENDU** qu'une réunion a eu lieu le 15 juin 2020 avec des représentants de chaque conseil d'administration : le Centre d'éducation des adultes New Horizons et du Campus Brome-Missisquoi-Éducation des adultes, de proposer la composition suivante du nouveau conseil d'administration du Centre ETAGE :

- 4 enseignants(e)s (2 CBM, 2 New Horizons);
- 2 professionnel(le)s non enseignant(e)s (1 CBM, 1 New Horizons);
- 2 personnels de soutien (1 CBM, 1 New Horizons);
- 4 étudiants(2 CBM, 2 New Horizons);
- 4 représentants communautaires (2 Secteur Ouest, 2 Secteur Est) 16 total.

**ATTENDU** que l'élection des membres du conseil d'administration doit être faite avant le 18 septembre 2020;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire F. MacGregor, que le Conseil des commissaires approuve la composition du conseil d'administration de l'éducation générale des adultes des Cantons-de-l'Est, comme il est indiqué ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

Le président du conseil scolaire mentionne que la prochaine réunion du Comité de gouvernance et d'éthique est prévue pour le 18 août 2020.

### 9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik, a présenté les résolutions suivantes :

#### 9.3.1 Finance :

Aucune.

#### 9.3.2 Ressources matérielles :

##### 9.3.2.1 Résolution No. ETSB 20-06-105

##### École secondaire régionale de Richmond – Entrée principale électrique

**ATTENDU** que les deux projets mentionnés ci-dessous seront désormais réalisés dans le cadre du projet éco-énergétique;

**ATTENDU** que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a dédié un budget de 100 000 \$ pour le projet 17-003-MDB-14 – BUTLER – Rénovation du système de chauffage, sous le program MDB - Maintien des bâtiments 2017-18 Mesure : 50621;

**ATTENDU** que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a dédié un budget de 225 000 \$ pour le projet 17-008-MDB-16 – HEROES – Rénovation du système de chauffage, sous le program MDB - Maintien des bâtiments 2017-18 Mesure : 50621;

**ATTENDU** que les deux budgets combinés des projets Butler et Heroes peuvent maintenant être alloués pour le projet d'entrée principale électrique de l'école secondaire régionale de Richmond mentionné ci-dessus;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire T. Pezzi-Bilodeau, procéder, conformément à l'autorisation de la politique d'achat et exigences gouvernementales du MEES et de la CSET, que les budgets des projets Butler et Heroes seraient utilisés pour l'école secondaire régionale de Richmond – Entrée principale électrique mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tous les documents connexes.

Adoptée à l'unanimité

#### 9.3.2.2 Resolution ETSB No. 20-06-106

##### École primaire de Sherbrooke – Rénovation du gymnase – Phase 2 (étage)

**ATTENDU** que ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a dédié un budget de 208 165 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme MDB - Maintien des bâtiments 2019-20  
Mesure : 50621;

**ATTENDU** que cinq (5) compagnies ont récupéré les spécifications du projet après une invitation publique à soumissionner;

**ATTENDU** que trois (3) soumissions ont été reçues par la commission scolaire Eastern Townships à la date et à l'heure précisée;

**ATTENDU** que la soumission la plus basse, soit 237 611 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie *Construction R. Bélanger Inc.*;

**ATTENDU** qu'après avoir examiné les soumissions, la firme professionnelle assignée, *Atelier Architecture* a recommandé à la compagnie *Construction R. Bélanger Inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité, de faire le travail;

**ATTENDU** que le montant de la soumission la plus basse de l'entrepreneur, plus les honoraires professionnels et les taxes, est de 283 874 \$;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire F. MacGregor d'accorder le contrat à la compagnie *Construction R. Bélanger Inc.* pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tous les documents connexes.

Adoptée à l'unanimité

Le directeur des ressources matérielles, É. Plante a fourni des renseignements supplémentaires sur ce qui suit :

### 9.3.2.3 Résolution ETSB No. 20-06-107

#### Centre d'éducation des adultes New Horizons – Réfection des égouts pluviaux, des trottoirs et du stationnement

**ATTENDU** que ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a dédié un budget de 418 343 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme MDB - Maintien des bâtiments 2019-20  
Mesure : 50621;

**ATTENDU** que six (6) compagnies ont récupéré les spécifications du projet après une invitation publique à soumissionner;

**ATTENDU** que deux (2) soumissions ont été reçues par la commission scolaire Eastern Townships à la date et à l'heure précisée;

**ATTENDU** que la soumission la plus basse, soit 461 471 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie *Les Entreprises Richard Brisson Inc.*;

**ATTENDU** qu'après avoir examiné les soumissions, la firme professionnelle assignée, *Côté-Jean et Associée* a recommandé à la compagnie *Les Entreprises Richard Brisson Inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité, de faire le travail;

**ATTENDU** que le montant de la soumission la plus basse de l'entrepreneur, plus les honoraires professionnels et les taxes, est de 550 410 \$;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire F. MacGregor d'accorder le contrat à la compagnie *Les Entreprises Richard Brisson Inc.* pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tous les documents connexes.

Adoptée à l'unanimité

### 9.3.2.4 Résolution No. ETSB 20-06-108

#### École primaire de Parkview (3), Académie de Knowlton, École primaire de Drummondville (2), École primaire de Ayers Cliff, École primaire de Waterloo et École primaire de Princess Elizabeth – Rénovations prématernelle (K4)

**ATTENDU** que ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) n'a pas encore dédié un budget pour les rénovations prématernelle (K4), ce qui inclut les projets (écoles) mentionnés ci-haut, par conséquent, il est prévu prélever les fonds du programme RTB – Réfection et Transformation des Bâtiments 2019-20;

**ATTENDU** que la commission scolaire Eastern Townships a demandé et a reçu l'acceptation du MEES d'ajouter des classes de prématernelle (K4) dans les écoles suivantes : École primaire de Parkview (3), l'académie de Knowlton, École primaire de Drummondville (2), École primaire de Ayer's Cliff, École primaire de Waterloo et École primaire de Princess Elizabeth;

**ATTENDU** que des rénovations et de l'équipement sont nécessaires pour répondre aux exigences des classes de prématernelle (K4);

**ATTENDU** que si des fonds supplémentaires sont nécessaires pour réaliser les projets, les fonds seront prélevés du programme RTB - Réfection et transformation des Bâtiments 2019-20;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire J. Humenuik procéder, conformément à l'autorisation de la politique d'achat du MEES et de la CSET selon les exigences du gouvernement, pour les projets mentionnés ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tous les documents connexes.

Adoptée à l'unanimité

Le directeur des ressources matérielles, É. Plante a fourni des renseignements supplémentaires sur ce qui suit :

#### 9.3.2.5 Résolution No. ETSB 20-06-109

##### Général – Conversion du système de chauffage écoénergétique

**ATTENDU** que la commission scolaire Eastern Townships souhaite mandater la réalisation des projets écoénergétiques intégrés avec une garantie de performance à une firme spécialisée;

**ATTENDU** que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a demandé aux commissions scolaires de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre;

**ATTENDU** que les mesures telles que 50643 « établissements écoresponsables » sont disponibles pour application jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2020 et offrent des subventions très attrayantes (25 % to 55 %) n'importe quel projet ayant pour objectif de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre; **ATTENDU** que de nombreuses études doivent être menées sur tous les sites ciblés selon le processus de demande;

**ATTENDU** que le but de ce programme est de limiter l'utilisation d'énergie fossile à un maximum de 15 % et à l'heure actuelle, seule l'école primaire de Pope Memorial respecte cette limite;

**ATTENDU** que la CSET, comme beaucoup d'autres commissions scolaires, n'a pas la capacité de réaliser tous ces projets dans un court laps de temps afin de pouvoir bénéficier de la subvention;

**ATTENDU** que la CSET aimerait profiter de l'occasion pour aborder la qualité de l'air et les situations de chaleur extrême dans la mesure du possible et selon les limites de ses budgets;

**ATTENDU** que considérant l'ampleur de ce projet, la CSET devra procéder à un appel de candidatures où les candidats seront évalués par le comité de sélection approuvé;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik procéder, conformément à l'autorisation de la politique d'achat du MEES et de la CSET selon les exigences du gouvernement, pour les projets mentionnés ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim soit autorisé d'approuver le comité de sélection; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tous les documents connexes.

Adoptée à l'unanimité

#### 9.3.2.6 Résolution No. ETSB 20-06-110

##### Général – Dépenses COVID-19

**ATTENDU** que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) n'a pas encore dédié de budget pour les dépenses de COVID-19, par conséquent, il est prévu de prélever les fonds du programme RTB – Réfection et Transformation des Bâtiments 2019-20 & 2020-21 pour ce dossier;

**ATTENDU** que la commission scolaire Eastern Townships (CSET) fait face à la pandémie de COVID-19 et doit encore réagir en conséquence;

**ATTENDU** que beaucoup d'équipement et matériaux de protection ont été et doivent encore être achetés pour la protection de notre personnel et de nos étudiants, conformément aux directives de la Direction de la Santé Publique (DSPu);

**ATTENDU** qu'un budget de 300 000 \$ est nécessaire pour effectuer ces achats;

**ATTENDU** que si des fonds supplémentaires sont nécessaires pour assurer la sécurité de nos étudiants et de notre personnel, des fonds seront prélevés du programme RTB - Réfection et transformation des Bâtiments 2019-20 & 2020-21;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik procéder, conformément à l'autorisation de la politique d'achat du MEES et de la CSET selon les exigences du gouvernement, afin d'acquérir les équipements et matériels nécessaires au dossier COVID-19 mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer tous les documents connexes.

Adoptée à l'unanimité

#### 9.3.2.7 Résolution No. ETSB 20-06-111

##### Projet d'investissement – Délégation de pouvoirs au comité exécutif

**ATTENDU** qu'en raison des contraintes de temps pour respecter le processus de passation de marchés pour les projets d'investissement et les investissements dans les TIC, plusieurs résolutions doivent être présentées au Comité consultatif de vérification sur une base budgétaire;

**ATTENDU** que le Comité consultatif de vérification avait besoin de plus d'information avant de recommander le contrat pour les projets d'investissement mentionnés ci-haut au Conseil des commissaires;

**ATTENDU** que la dernière réunion du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2019-2020 aura lieu le 23 juin 2020;

**ATTENDU** les renseignements supplémentaires requis par le Comité de vérification ne seront pas disponibles d'ici le 23 juin 2020;

**ATTENDU** que la période propice et les contraintes de temps pour achever les projets de construction mentionnés ci-haut ainsi que les investissements dans les TIC exige que les contrats soient accordés avant la première réunion du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2020-2021;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire J. Humenuik de déléguer au Comité exécutif le pouvoir d'octroyer des contrats pour des projets d'investissement pour la période du 23 juin 2020 au 25 août 2020.

Adoptée à l'unanimité

Le présidente du comité consultatif de l'éducation, M. E. Kirby, a mentionné les sujets abordés à la réunion du 2 juin 2020 :

- Critères d'inscription des étudiants pour 2020-2021;
- Scénarios de retour à l'école;
- Services pédagogiques et services complémentaires – un coup d'œil sur l'année;
- Comment ça se passe dans les écoles?

#### 9.4 Comité consultatif des services éducatifs

La présidente du comité consultatif de l'éducation, M.E. Kirby, a mentionné les sujets discutés à la réunion du 2 juin 2020 :

- Critères d'inscription des étudiants 2020-2021;
- Scénarios retour à l'école;
- Services pédagogiques et complémentaires – Un coup d'œil sur l'année (un sommaire);
- Comment ça se passe dans les écoles?.

La prochaine réunion du comité consultatif est prévue pour 2020 (à déterminer).

#### 9.5 Comité consultatif de communications

Le président du comité consultatif de communications, D. Zigby, qu'aucune réunion n'a eu lieu. La prochaine réunion du comité consultation des communications est prévue pour 2020 (à déterminer).

## 9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien, qu'aucune réunion n'a eu lieu. La prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines est prévue pour le 15 septembre 2020.

## 9.7 Comité consultatif de transport

La présidente du comité consultatif de transport, commissaire H. Turgeon, a mentionné que la dernière réunion a eu lieu le 21 mai 2020 et que la prochaine réunion du comité consultatif de transport est prévue pour le 17 novembre 2020.

## 9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La présidente du comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC), C. Véronneau, a mentionné que les sujets suivants ont été discutés à la réunion du 10 juin 2020 :

- Michel Soucy – Recommandation au directeur général par intérim - était présent et a été un bon échange;
- Résumé de la réunion de SEAC.

La prochaine réunion du comité consultatif de l'éducation spécialisée est prévue pour le 14 octobre 2020.

## 10. COMITÉ PARENTAL

Le commissaire qui représente les parents, D. Zigby, a mentionné les sujets suivants qui ont été discutés à la réunion du 3 juin 2020 :

- Début de la prochaine année scolaire;
- Élections des conseils d'administrations : 2020.

La prochaine réunion du comité des parents est prévue pour 2020 (date à déterminer).

## 11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants a mentionné qu'une réunion a eu lieu le 17 juin 2020. La prochaine réunion du comité consultatif des étudiants est prévue pour 2020 (date à déterminer).

- D. Brodie, G. Holliday, J. Humenuik et les étudiants qui assistaient à la réunion ont senti que leur voix a été entendue (leur opinion a été respectée);
- Les réunions en ligne sont difficiles lorsqu'on ne se connaît pas;
- En personne, les réunions devraient être privilégiées : la chimie commence quand tout le monde se voit en personne – en ligne peut-être mieux après la première réunion;

- L'école n'étant pas obligatoire pour le début, il est difficile de démarrer et de maintenir l'effort;
- Préoccupations sur la façon dont l'apprentissage en ligne pourrait fonctionner à l'automne;
- Vidéos et plus de présences sur les sites Web;
- Une table complète des participants est attendue dès le début de l'année scolaire 2020-2021;
- Un étudiant de la SAC qui fait aussi parti de QESBA SAC. Un remplacement a déjà été trouvé pour l'année prochaine.

## 12. L'ACSAQ (QESBA)

À compter de maintenant, la communication du MEES n'est plus envoyée aux présidents des commissions scolaires, mais directement au Directeur général. L'affaire sera entendue cette semaine sur l'injonction.

## 13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Commissaire T. Pezzi Bilodeau : Les discussions du conseil d'administration de l'école secondaire régionale de Richmond ont indiqué que les commentaires des parents devraient être pris en considération pour la mise en place de l'année scolaire 2020-2021.

## 14. ÉVÉNEMENTS À VENIR

Aucun.

## 15. CORRESPONDANCE

Aucune.

## 16. PÉRIODE DE QUESTIONS

- G. Gravel : Avec la frontière fermée, quelle procédure allez-vous prendre pour les étudiants chinois l'année prochaine et comment la CSET va-t-il s'u prendre avec les étudiants internationaux l'année prochaine?
- M. Murray : La réponse, c'est que nous ne le savons pas. Nous traitons également des restrictions relatives aux visas.
- E. Lettner : Nous avons un certain nombre d'étudiants qui sont restés au Canada et qui reviendront probablement l'an prochain.
- A. Blampied : Je me demande s'il y a une idée d'isolement obligatoire pour les étudiants **ISP** qui sont au Canada ou qui retournent à l'étranger. L'auto-isolement des élèves à l'étranger sera-t-il appliqué comme c'est le cas dans d'autres commissions scolaires?

- E. Lettner : Il s'agit d'une obligation pour toute personne qui entre au Canada en provenance d'un autre pays et nous travaillons sur la façon dont cela fonctionnera pour nous. La CSET doit suivre les mêmes règles que toutes les autres commissions scolaires.
- M. Seline : Il y aura des postes vacants à l'école primaire de Mansonville et l'école primaire de Waterloo. Y aura-t-il une réunion supplémentaire ou spéciale pour nommer ces administrations? Le conseil des commissaires se réunira-t-il de nouveau pour la nomination des directeurs aux écoles primaires de Mansonville et de Waterloo?
- M. Murray : Non. La délégation de pouvoirs pour combler ces postes vacants au directeur général ce soir a déjà été approuvée plus tôt ce soir.
- M. Seline : Y a-t-il eu des modifications à l'organisation du siège social?
- M. Murray : Il n'y a pas de statu quo, sauf pour les nominations du directeur général et du directeur général adjoint.
- M. Seline : En ce qui concerne la fusion de l'éducation des adultes, quelle sera la nouvelle structure administrative pour les écoles et les centres?
- M. Soucy : M. Steve Dunn sera le directeur de la fusion de l'éducation aux adultes; son bureau demeura à l'école de New Horizons, mais supervisera les deux sites, soutenu par Maude Danis-Coulombe en tant que coordonnatrice. Afin de coordonner cette fusion, Martin Vigneux sera responsable du développement des affaires et travaillera au secteur du services aux entreprises.
- M. Seline : Compte tenu de la situation du COVID-19, les comités des commissaires se réuniront-ils pendant l'été afin de préparer l'année scolaire 2020-2021?
- M. Murray : Nous pouvons nous réunir pour certaines réunions, mais les choses qui nécessitent une décision ont été déléguées au comité exécutif.
- M. Seline : Qui fait partie du comité exécutif?
- M. Murray : Les président(e)s de chaque des comités consultatifs.
- M. Seline : Comment la CSET et le Conseil des commissaires aborderont-ils la santé mentale des employé(e)s?
- M. Murray : Je ne crois pas que nous puissions faire de distinction entre la santé mentale et le bien-être, etc. Nous devons répondre aux besoins de tous ceux qui sont sous notre responsabilité selon toutes les façons possibles.

E. Lettner : Cela a déjà été abordé dans un comité de services complémentaires : nous avons des ressources en place pour notre personnel, pour nos enseignant(e)s et pour nos élèves. Nous sommes conscients que lorsque les écoles rouvrent, en fonction de la situation avec le virus, nous devons peut-être adapter nos services en conséquence.

17. **GOUVERNANCE ET COMMUNICATION**

Aucune.

18. **AJOURNEMENT**

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire M. Mercure recommande d'ajourner la réunion à 21h11.

---

Éric Campbell  
Secrétaire général

---

Michael Murray  
Président

EC/gm  
23.06.2020